

Egalité des hommes & des femmes

Dr Abou Nahla Al 'AJAMÎ

Article publié le 08/04/2011 par la rédaction de Oumma.com



1-Egalité des hommes & des femmes

« Deux poids deux mesures » nous répétons-nous à l'envi, le poison devient antidote, insidieux phénomène de mithridatisation. A vrai dire, « sans poids ni mesure » qualifierait plus justement l'entreprise de diabolisation menée par ces apprentis sorciers. Je ne devrais donc pas m'étonner, en ma naïveté meurtrière, que ces tristes sires d'ordinaire si sensibles aux droits de l'homme ne se soient point indignés quand le vénérable Shaykh Al Qardawi lança une auguste fatwa en faveur de l'assassinat du non moins inénarrable Al Qaddafi. Pas plus que peu ne s'étonnent quand Napoléon s'en va-t-en guerre sauver d'innocents civils, victimes tout aussi lourdement armés que manipulés. Nous, nous sommes lourdement manipulés mais très légèrement armés, qui un siwâk qui une plume.

Après avoir acquis mon titre d'antioccidental primaire en les colonnes même de Oumma, je pourrais bien donc devenir un iconoclaste prokadaïste tout comme l'on taxe gravement d'antisémitisme qui ne reconnaît aucun droit de chasse aux sionistes ou ne comprend pas que l'on veuille sauver les Libyens mais point les Palestiniens. Sans doute qu'en « Droit de l'homme » l'on oublie encore de nous préciser la couleur, le sexe ou la nationalité de l'homme. Au fond, me voilà soulagé d'avoir été démasqué, cela me laisse les mains libres pour penser, usage méridional comme chacun sait. Pour être complet, j'ajouterais à cela qu'une frange « de frère et de sœur », comme parfois ils l'osent écrire, m'a d'ores et déjà voué aux gémonies, sans trop savoir au demeurant où cela se trouvait.

Or donc, ici usage académique, comme une injustice en appelle toujours une autre, il semble préférable de rechercher où justice se trouve. Et, toutes proportions gardées,

nous sera ainsi fourni prétexte à initier un débat qui nous tient à cœur : **l'égalité des hommes & des femmes en Islam**, c'est-à-dire la validation par une religion, la nôtre en l'occurrence, de l'égalité intrinsèque des êtres.

Si l'actualité a pour vocation l'exploitation d'injustices toujours changeantes au gré des « événements », nous trouvons en la disparité de traitements des hommes et des femmes en islam un sujet qui pour le moins se caractérise par sa constance. Le sort des femmes serait en deçà des vertus de la théorie, certes, mais que dit au juste la théorie, c'est-à-dire le Coran, à ce sujet ?

Ceci, non point que nous souhaitions faire de l'audimat, fût-il féminin, mais, qu'au nom de l'Islam, il nous a semblé que cette question était au centre de bien des débats :

- 1- L'homme peut-il frapper sa femme avec le Coran ?
- 2- Un être à part entière hérite-t-il de la moitié, et si la femme est la moitié d'un homme n'est-elle pas alors moins que sa moitié ?
- 3- En matière de témoignage ne faut-il pas deux femmes pour un seul homme ?
- 4- En matière de sexualité ne faut-il pas quatre femmes pour un homme seul ?
- 5- Le Prophète n'a-t-il pas dit que la religion de la femme ne valait que la moitié de celle de l'homme ?
- 6- Dieu n'a-t-il pas dit que les hommes étaient tout simplement supérieurs aux femmes ?
- 7- La femme ne doit-elle pas obéissance à son mari, son père ou son frère ?
- 8- La « fâmmé », éternelle tentatrice, ne doit-elle pas se dissimuler à la concupiscence de nos mâles regards ?
- 9- N'est-il pas dit dans le Coran qu'elle doive rester digne en son foyer ?
- 10- Que sortir dans la rue est pour elle comme se pavanner au pire temps du paganisme ?

Et puis encore, ou pis encore :

- 11- La femme ne sera-t-elle pas au Paradis l'objet sexuel par excellence ?
- 12- Ne sera-t-elle pas toujours vierge et donc toujours exposée à la défloration ?
- 13- Ne connaîtra-t-elle pas de répit ?

14- Est-elle éternellement condamnée à n'être que pour l'homme ?

15- L'Enfer ne serait-il pas alors plus équitable en son châtiment ?

Tant de sujets qui se vendent fort bien en format de poche de qamis et se lisent sous la burqa mais, et cela nous préoccupe bien plus encore, disparités et dissymétries majeures très fortement inscrites en l'inconscient de la Communauté comme en son manque de conscience. N'en déplaise à ceux qui se pensent ou se veulent affranchis, il s'agit là d'une donnée sociohistorique que l'on ne peut négliger, une réalité douloureuse que l'on doit entendre cependant que l'assentiment commun la réduit au silence.

Mais, alors, que dit vraiment le Coran de tout cela ? Quel est son message quant à l'égalité des hommes et des femmes ? Comment le Prophète a-t-il pu léguer des paroles qui réduisent à demi la moitié du Monde ?

« L'égalité des hommes & des femmes en Islam », ce titre serait-il une question, une affirmation ou un espoir ? A vrai dire, il est triste d'en débattre. Il est triste d'avoir tant eu à argumenter face à des traditions machistes et misogynes. Il est triste de voir et d'entendre des hommes et des femmes de notre temps se plonger volontairement dans les ténèbres de la ségrégation prétendument au nom de Dieu, au nom du Coran ou de la Sunna. Quelles terribles frustrations et quelles ignorances les poussent, tous, à ce déni d'eux-mêmes et du vrai de leur religion ?

Mais aussi, au contradicteur, probablement encore un de ces « donneurs de leçons aux autres », qui nous répondrait que les musulmans ont vraiment du temps à perdre avec un problème réglé depuis longtemps du côté de l'autre face du monde obscur, je dirais simplement ceci : Ne faites pas comme ceux d'entre-nous qui se construisent une identité sur la différence, le mépris ou la haine de l'autre. Voyez aussi la poutre qui cloue en croix votre cœur et le niqab qui vous aveugle.

La vérité, je le répète, n'a pas de camp ; le mensonge et l'erreur non plus. Les hommes dont le Coran dénonce les travers sont un seul peuple, toi et moi. Ils vivent en un seul monde, celui où le fort tend à opprimer les faibles. Et je vous poserais alors cette question : « Pourquoi affirmez-vous que la femme est l'égale de l'homme ? » Auriez vous jamais oser postuler : « L'homme est-il l'égal de la femme ? » Le présupposé mâle est universel et il ne suffit pas de l'ignorer pour en être exempt ! Et, quand certains sous-produits de votre colonisation pensent même à exiger que certaines jeunes filles de longues robes vêtues négocient leur pudeur, quelle image de la femme « mi-pute mi-soumise » traînez-vous en vos sordides recoins de non-dits ?

Mais encore, il n'y a que bien peu assez de musulmanes osant parler de la condition des femmes en islam, comme un sentiment antique instillé qui ferait de leur silence la garantie de leur piété. En d'autres termes : « sois pieuse et tais-toi ». Les

hommes, quant à eux, prouvent leur virilité en affirmant que toute femme, toute la femme, est tentation, **fitna et ‘awra**, deux mots clef du cadenas de nos fantasmes et de la prison des femmes. Que vous osiez dire que l’aliénation de notre moitié, la ségrégation insurmontable de la femme en la plupart des sociétés musulmanes ou en la tête de musulmans vivant en occident sont totalement inadmissibles anti-islamiques et contraires à la justice divine, et vous voilà aussitôt qualifié et disqualifié ; tout à la fois châtré du turban et suppôt de l’Occident. Un Occident pleinement phantasmatique dont la seule obsession serait de s’emparer de nos femmes... A la rubrique caricature, un musulman ou une musulmane n’aurait ainsi le choix qu’entre camisole religieuse ou fièvre du samedi soir.

Il est curieux si ce n'est navrant, je le concède, que nous ayons à nous poser ce genre de questions. Qui est né en son temps, celui-ci, le nôtre, ne devrait pas avoir à envisager ce sujet, l'égalité lui est intrinsèque et il l'applique à tous et donc à toutes. S'agit-il d'un questionnement religieux, qu'alors le religieux s'en trouve déclassé. S'agit-il d'un discours de partisans d'une religion, qu'alors s'impose le débat. Face à un discours officieux : on dit que les ulémas ont dit que, on dit que le Prophète a dit que, on dit que le Coran a dit que, nous sommes dans l'obligation tout du moins de réexaminer notre positionnement. Or, il n'y a de débat en islam qui ne passe nécessairement par les Textes.

Ainsi donc, un musulman se trouve dans l'obligation d'affronter ses références scripturaires, Coran et Hadîth, et les lectures plurielles et divergentes qui en sont données. Nous l'avons maintes fois dit, ces disputations sont autant d'occasions de revenir à la source de nos sources afin de mesurer et vérifier nos certitudes à l'aune du Coran ; que le Coran, tout comme le Hadît, ne soient prétextes, avocats de nos désirs et passions, fer de lance de nos folies...

Face aux quinze questions ci-dessus, en forme d'accusation, et la liste n'est pas close, faudrait-il nous contenter d'enfoncer des portes ouvertes, fussent-elles celles de l'ijtihâd ! C'est ainsi que nous envisagerons de répondre à cet essentiel vade-mecum de l'injustice au fil d'une série d'articles dont le premier à paraître démontrera, sans difficultés, que le Coran affirme et stipule la totale égalité entre l'homme et la femme, les unes et les uns. Par suite, le Coran ne pouvant se contredire, ce constat nous donnera l'occasion de comprendre les mécanismes qui permettent aux hommes d'interpréter le Texte en fonction de leur grés et usages.

Suite publiée le 29/04/2011

Nous avions, posément, conclu le précédent article en affirmant : « *le Coran stipule la totale égalité entre l'homme et la femme, les unes et les uns.* » et nous avions soutenu qu'il n'y avait aucune difficulté à le démontrer. Avant que d'y procéder, il nous semble toutefois nécessaire et utile de préciser brièvement quelques points :

– Face à l'injustice flagrante des sociétés musulmanes en matière de droit des femmes, injustice si souvent pratiquée au nom de l'islam, l'on comprend que cela irrite la saine raison. Mais, sachons-le, la raison ignorante n'est rien, il nous faudrait alors apprendre à clairement distinguer entre le Coran, l'Islam – avec une majuscule – en tant que compréhension du texte révélé, l'islam – avec une minuscule – en tant que résultat historique. Ceci revient à différencier nettement le Message coranique du discours de l'orthodoxie et de l'orthopraxie, des croyances des fidèles, des us et coutumes des sociétés et du propos général, la paradigmatische de chacun. Amalgamer le tout en un concept sans forme que l'on étiquetterait « *islam* » ne permet en aucune manière de comprendre, que l'on soit musulman ou non, ce que peut être l'Islam. Plus simplement encore, il faudrait que tout un chacun soit capable de distinguer Dieu des hommes, les méfaits des uns n'entachant pas l'Un. Plus finement, l'imperfection de la créature est bien la preuve de sa liberté et cette liberté fautive la preuve de la perfection divine. Plus pragmatiquement, que les hommes, et les femmes aussi d'ailleurs, soient sexistes, devrait-il nous laisser oser imaginer que Dieu le soit !

A confondre les religieux, les religions, les hommes, et Dieu, quelle vérité prétend-on défendre ou quelle vérité peut-on espérer rechercher !

– Le Coran dérange, ce n'est pas une certitude mais un fait. D'aucuns voudraient bien que ce « livre » ne soit qu'un torchon d'inepties bédouines, un plagiat grossier de la Sainte Bible, un ramassis de concept moyenâgeux, le représentant de temps obscurs. D'autres clament que toutes les vérités et toutes les sciences sont contenues dans le Coran et que ce Livre suffit à régler tous les problèmes des hommes et du Monde. Deux apologétiques ici s'affrontent, antique combat de la foi contre le mal ; mais qui est le Dragon et qui est St Georges ? N'a-t-on point encore compris qu'il s'agit des deux faces d'un seul être.

– La vérité, nous le pensons, ne se trouve pas aux extrêmes, la vérité ne peut être le fruit d'esprits partisans. Le Coran n'est pas le remède miracle de tous les maux de la Terre, il n'est pas non plus l'antithèse systématique des vertus cardinales d'une postmodernité occidentale en mal d'identité. Un certain nombre de sujets essentiels y sont abordés et, bien souvent, ils relèvent d'un humanisme universel, une Sagesse, et d'autres points concernent la spécificité musulmane. En tant que musulman je cherche donc à comprendre en le Coran ce qui me permet d'approfondir mon humanité tout comme ce qui constitue et nourrit ma particularité. La conjonction

juste entre ces deux pôles me permettra alors d'être en équilibre avec moi-même et en phase avec le siècle.

Par définition, cette voie médiane ne peut satisfaire les désirs des extrêmes et des extrémistes qui les peuplent. Pour ou contre, vrai ou faux, blanc ou noir, athée ou bigot, modernité ou tradition, coranistes contre sunnistes, vérité ou mensonges, démocratie versus théocratie, bon ou mauvais, gentils contre méchants ; serions nous condamnés à choisir un camp contre l'autre ? Le piège est donc bien aux discours que l'on voudrait nous imposer !

Pareillement, il n'y a pas à justifier les comportements déviants des musulmans par la grandeur du Message coranique ni à les innocentier de leurs faits. Au final, nous le croyons comme nous le constatons, les hommes n'ont de valeur qu'en fonction de leurs actes ; tel est le fondement d'une vision simple et éthique, non point du monde, mais de l'être.

Ceci étant, nous pouvons à présent lire le Coran quant à la question posée :

L'égalité des hommes & des femmes

Le sujet est d'importance car maintes disparités de droits et de traitements des femmes en islam en découlent ; nous avions de ce fait initié notre ouvrage « *Que dit vraiment le Coran* » par ce point précis car bien des démonstrations reposent sur cette nécessaire clarification. La problématique est coraniquement envisagée selon plusieurs angles essentiels, hiérarchisés et complémentaires :

1- Communauté intrinsèque :

“*Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur Lui qui vous a créé d'une âme unique dont il créa sa moitié. Il suscita d'eux nombre d'hommes et femmes... Respectez ce lien utérin...*” S4.V1.

“*Il est Celui qui vous a produits d'une âme unique...*” S6.V98.

Les versets de ce type sont fort nombreux et ils sont explicites. Il y est bien dit que d'une seule âme ont été produits l'homme aussi bien que la femme et non pas que la femme aurait été produite à partir de l'homme.[\[1\]](#) Le Coran ne disqualifie pas la femme en faisant d'elle un sous-produit de l'homme, elle n'est pas sa côte, un os ! [\[2\]](#) La communauté d'origine exposée par le Coran – **nafs wâhida** ou **âme unique** – est une preuve forte de l'égalité intrinsèque de l'homme et de la femme.

2- Communauté de sens et de valeur :

La création de l'homme comme de la femme s'inscrit en une économie divine déterminée, à cette fin l'un comme l'autre se distingue du reste de la Création et, ce, de la même manière. Ainsi, le Coran n'attribue pas uniquement à la seule « Eve » le

“péché originel” mais, outre qu'il ne s'agit pas d'un péché originel, il mentionne sans ambiguïté que tous deux transgessèrent l'interdit originel symbolisé par l'arbre interdit du Paradis[3], tous deux exercèrent par là leur raison raisonnante et déterminante :

“... Puis, lorsque tous deux eurent goûté de l'arbre [...] Leur Seigneur les interpella : Ne vous avais-je pas à tous deux interdit cet arbre [...] Tous deux dirent : Nous avons été injustes envers nous-mêmes et, si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement perdants.” S7.V22-23.

Logiquement, et équitablement, l'homme et la femme sont conséquemment égaux en faiblesse comme ils le sont en grandeur. Aucun n'est plus disposé que l'autre à la faute ou à la tentation :

“ Qui agit mal sera rétribué en fonction, et qui agit vertueusement, homme ou femme, en étant croyant, entrera au Paradis... ” S40.V40.

3- Communauté de foi :

L'égalité intrinsèque devant Dieu implique alors nécessairement l'égalité dans la foi entre les hommes et les femmes. Il y aurait-il au demeurant une entité « foi » spécifique aux uns et point aux autres !

“ Et quiconque agit vertueusement, homme ou femme, en étant croyant, entrera au Paradis... ” S4.V124.

Ce verset indique les rapports entre la foi, les actes positifs, et la satisfaction divine. Si le Coran s'impose à préciser que cela est aussi vrai pour les femmes que pour les hommes, cela provient du fait des inégalités déjà en place en les divers systèmes religieux existants. Qu'il s'agisse des religions dites du Livre ou des pratiques discriminatives polythéistes d'Arabie où les femmes n'étaient qu'une sous-catégorie en matière de foi. L'égalité en la foi des hommes et des femmes est donc un rappel nécessaire mais non point un fait à démontrer. Ce qui engendre l'inégalité en religion n'est que l'inégalité mise en place en les sociétés humaines. Ces systèmes de discrimination sont par suite introduits dans les religions et bénéficient alors comme d'une validation divine... L'islam est un haut lieu de ce type de déviations du Message divin révélé.

4- Egalité en religion :

Des trois statuts communs ontologiques précédents découle naturellement que hommes et femmes sont égaux en matière de religion :

“ [Ils disent] Seigneur ! Donnes-nous ce que tu nous as promis par Tes Prophètes et ne nous afflige pas au Jour de la Résurrection ; certes,

point tu ne négliges ta promesse. Leur Seigneur les avait exaucés : Je ne délaisserais le moindre acte que vous accomplissiez, homme ou femme, les uns comme les autres,[\[4\]](#)...” S3.V194-195.

Toute inégalité de traitement ou de considération, toute discrimination, ne reposent que sur la validation *a priori* d'une différence intrinsèque. Il y a ainsi des races supérieures et les races inférieures, des peuples élus et les peuples abandonnés, des nations civilisatrices et les nations civilisables, des communautés supérieures et d'autres inférieures...

A l'opposé de ces plaies de l'humanité, la rigueur coranique : deux choses ontologiquement égales le demeurent quelques soient les cas d'application. Il n'y a pas pour le Coran de sous-êtres ni de sous-catégories d'êtres, nous aurons l'occasion de revenir sur point essentiel tant le poison de la discrimination semble vouloir infuser le sang de l'Islam.

5- Egalité spirituelle :

Cette égalité en essence, en foi, et en religion, s'exprime alors rationnellement jusqu'au niveau de plus haute spiritualité, la sainteté :

“Lorsque les Anges dirent : Ô Marie ! En vérité, Dieu t'a élue et purifiée. Il t'a élevée au-dessus des femmes de tous les Mondes. Ô Marie ! Sois dévouée à ton Seigneur, prosterne-toi et incline-toi avec ceux qui s'inclinent.” S3.V42-43.

Plus encore, cette sainteté féminine est proposée en modèle de réflexion :

“ Dieu donne en exemple aux croyants [...] Marie fille de Imrân, restée vierge, à laquelle Nous insufflâmes de Notre esprit. Elle fut véridique quant aux paroles et aux Ecrits de son Seigneur ; elle appartint au gens de dévotion.” S66.V11-12.

La référence à la virginité ne vise ici que la naissance miraculeuse de Jésus. Au demeurant, et sans qu'il s'agisse de sainteté, le Coran invite les croyants à méditer en le même passage le cas de l'épouse de Pharaon, l'exemple d'une femme vertueuse sous l'emprise d'un mâle tyran :

“ Dieu donne en exemple aux croyants la femme de Pharaon. Elle disait : Seigneur élève-moi une demeure au Paradis, délivre-moi de Pharaon et de ses actes ainsi que de l'injustice de son peuple... ” S66.V11.

6- Egalité, communauté, réciprocité :

Puisque issus d'un même principe, projetés dans le même monde, cheminant en la même foi pour le même objectif : le retour vers Dieu, il est attendu et entendu que les femmes comme les hommes appartiennent à une seule et unique Communauté, au même titre et de plein droit, en totale équivalence les uns comme les autres et les uns pour les autres ; seule la réciprocité est preuve vraie de l'égalité :

“Les croyants et les croyantes sont un soutien les uns pour les autres. Ils s'appliquent à ce qui est convenable et s'opposent à ce qui est blâmable. Ils accomplissent la Prière, donnent l'Aumône purificatrice, obéissent à Dieu et à Son Prophète. A ceux-là, Dieu fera miséricorde ; Il est Tout-Puissant et Sage.” S9.V71.

« *Egalité, communauté, réciprocité* » aurait du être la devise inscrite en lettres d'or en le coeur des croyants. Le terme arabe **walî** traduit ici par *soutien* connote un ensemble de notions telles que : *amitié, intimité, contiguïté, assistance, compagnonnage, tutorat, protection, amitié, alliance, proximité, etc.*

7- Pas de sexisme dans le Coran :

Il s'agit bien là de la conséquence concrète des principes précédents, ce que devrait être la traduction sociétale de ces fondements essentiels d'égalité. Le Coran réfuta donc que l'on puisse disqualifier les femmes du fait même qu'elles ne sont point homme :

“A Dieu la royauté des Cieux et de la Terre, Il crée ce qu'Il veut. Il fait don de fille ou de garçon à qui bon lui semble.” S42.V49.

Cette prise de position coranique dément ceux qui affirment que le statut différent, pour ne pas dire discriminatoire, des femmes Ici-bas relève d'une volonté de Dieu. Notons l'expression « *Il fait don* », **yahabu**, signifiant fortement la valeur des unes comme des autres, notons de même qu'en ce verset les femmes sont citées avant les hommes.

Il n'y a pas de sexisme dans le Coran et il fustigea cette conception inique :

“Lorsqu'on annonce à l'un deux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit, se noircit même, et il suffoque. Laissera-t-il apparaître aux gens ce mal qu'on lui annonce, devra-t-il la garder malgré la honte ou l'enterra-t-il vivante ?[\[51\]](#) Leur jugement est vraiment une infamie.” S16.V58-59.

Cette dénonciation affirme avec indignation et force la conception égalitaire du Coran. Cette position, rappelons-le, était en opposition totale avec la mentalité

bédouine tout comme avec celles de l'ensemble des cultures de cette époque et de celles qui suivirent.

Ainsi donc, il apparaît clairement que le Coran postule et affirme une égalité parfaite entre la femme et l'homme. Mais, et ce discours est fréquent chez les musulmans comme chez les musulmanes, l'on pourrait concevoir que cette égalité est uniquement d'ordre théorique ou essentialiste, ontologique. En pratique, la femme en ce monde nôtre n'aurait pas le même statut que l'homme, elle nécessiterait d'être protégée, elle devrait en quelque sorte bénéficier d'une paternaliste dhimmitude intérieure...

Il n'en est point ainsi et nous citerons là, à titre d'exemple, la conception du couple selon le Coran. Le couple est par définition concrète le lieu intime où s'expriment les conceptions sociales quant à l'homme et la femme. De ce fait, il peut être un havre de paix comme un enfer, toujours le reflet de la société. Alors même que le monde bédouin concevait la relation homme/femme soit sous l'angle de la jouissance physique soit sous l'aspect du service rendu, le Coran vint prêcher avec une étonnante fraîcheur et modernité un couple tout autre, fait d'amour, de respect, et de réciprocité :

“ C'est un signe de Dieu d'avoir créé de vous-mêmes votre moitié afin que vous demeuriez en paix auprès d'elle. Il a voulu entre vous amour et miséricorde. Certes, il y a bien en cela des Signes pour qui réfléchit.”

S30.V21.

En toute logique, de nombreux autres versets viennent étayer et éclairer cette déclaration de principe et les mentionner constituerait à lui seul un sujet ce qui n'est point notre présent propos. Cependant, nous aurons compris que, sur cette base, il serait totalement incohérent que le Coran puisse prôner une inégalité sociale au préjudice des femmes et au service des hommes tout en postulant de l'égalité foncière des uns et des autres. Seule l'égalité et l'équité non négociables peuvent illustrer la clarté de la hauteur de vue coranique.

Pour autant, un certain nombre de versets nous brûlent les lèvres comme ils nous transpercent le cœur, et l'on est parfaitement en droit de se demander comment justifier de tels versets, tous références des 15 questions que nous avions listées à l'article éponyme précédent. Comment harmoniser l'égalité intrinsèque et sociale que le Coran affirme sans l'ombre d'un doute et l'existence de versets qui testeraient contre les femmes, les réduiraient de moitié quant au témoignage ou l'héritage, les cantonnerait à la piété domestique, à l'obéissance craintive à un homme en droit de puissance et de jouissance ? Autant d'arguments prétendument coraniques mentionnés à longueur de temps par bien des Doctes comme par le peuple de l'islam. D'aucuns, en guise de revendication et selon une dialectique fruste, justifient sans honte au nom de Dieu, comme une provocation à la Lumière, leur vision patriarcale et phallocrate du monde. Je le dis sans faux-fuyants, il n'y a pas pire

crime que de prétendre au mal au nom du Créateur des Mondes Celui qui s'est nommé Lui-même le Tout-Miséricordieux Tout de miséricorde. Face à une situation toujours aussi délicate, la raison comme le cœur se doivent de ne point éviter le problème, d'ignorer vertueusement la difficulté apparente.

Nous aurons donc montré, et compris, que le Coran, sans ambages et sans ambiguïté, stipulait de la totale égalité des femmes et des hommes. Une égalité ontologique, intellectuelle, morale et spirituelle, mais aussi sociétale, et qui se doit d'être traduite par la justice, l'équilibre et l'équité. Ainsi verrons-nous, dès le prochain article, les principes généraux régissant la compréhension de l'Islam et permettant de résoudre avec cohérence ce qui nous semble d'insurmontables contradictions.

[1] On note que les termes **nafs**, âme, et **zawj**, époux ou épouse, moitié, désigne en arabe aussi bien le masculin que le féminin, ils sont donc interchangeables dans ce type de phrase. Ce n'est qu'une lecture usuelle et automatisée qui nous fait comprendre que la femme aurait été là « extraite » l'homme.

[2] Ici le Coran se démarque profondément du discours biblique que l'on a pourtant réussi à lui superposer. En effet, un hadîth bien connu que l'on trouve chez Muslim, comme chez Al Bukhârî ou Ibn Hanbal, fait dire au Prophète *que les femmes ont été créées à partir d'une côte et que la courbure d'une côte ne saurait être redressée sans être brisée*. Outre que ce hadîth **sahîh** est rapporté par Abû Hurayra au nom duquel l'on a introduit en islam nombre de propos issus de la culture religieuse juive et chrétienne orientale, cet unique hadîth est **ahâd**. C'est-à-dire que ce texte n'a qu'une faible valeur probante puisque il ne serait connu que selon une seule chaîne de transmission, **isnâd**. En tout état de cause, ce type de document ne peut être opposé à un discours coranique contraire et par ailleurs fort explicite et redondant, nous l'avons exposé. Nous verrons au prochain article la nécessaire hiérarchisation des données et informations en islam. Mais, plus encore, ce même hadîth justifie, sous couvert de bien traiter les femmes, leur nature alors prétendument faible et non droite nécessitant qu'on les traite avec compassion... affirmation au mieux paternaliste et en totale opposition avec l'ensemble des propos coraniques que nous citons en cet article qui, eux, prônent l'égalité ontologique, pleine et foncière, entre l'homme et la femme, cette dernière n'étant pas à redresser !

[3] Dans le Coran c'est l'arbre en sa totalité qui est frappé d'interdit, les fruits ne le sont que par voie de conséquence.

[4] « **les uns comme les autres** » : nous traduisons ainsi dans le contexte la locution « **ba'dukum min ba'din** ». Celle-ci a suscité quelques difficultés aux commentateurs qui y virent plutôt l'indication d'un rappel de la communauté d'origine des hommes et des femmes. Mais il nous paraît plus simple et plus cohérent d'entendre cela comme une figure rhétorique d'insistance, de rappel, concernant l'égalité des hommes et de femmes en bien comme en mal. Nous avons d'ailleurs la formule équivalente en **S9.V67** où, indubitablement, elle ne peut prendre le sens classiquement admis mais supporte parfaitement notre choix de traduction « *les uns comme les autres* ».

[5] Allusion à une pratique assez courante dans l'Arabie préislamique : l'homme enterrait les nouveau-nées filles, tant par peur du déshonneur que pour éliminer un vecteur de surpopulation. De même, les Arabes sacrifiaient souvent à la naissance les femelles des animaux afin d'éviter le surpâturage...

Troisième partie publiée le 14/05/2011

Nous aurons donc explicitement montré que, selon le Coran, il était possible de mettre à jour au moins sept niveaux d'égalité entre les hommes et les femmes, respectivement : 1- Egalité ontologique, 2- Egalité de valeur, 3- Egalité en la foi, 4- Egalité en religion, 5- Egalité spirituelle, 6- Egalité en la réciprocité, 7- Egalité en société.[\[1\]](#)

De même, nous avions souligné, ce qui sera la suite de nos réflexions, qu'un certain nombre de versets du Coran semblaient en opposition, si ce n'est en contradiction, d'avec cette égalité foncière et plénière, versets régulièrement exploités par les partisans de la ségrégation du sexe dit faible, comme au demeurant par les adversaires déclarés du Coran. Parallèlement, nous avions mentionné, ce que chacun sait, l'inégalité de fait de la femme dans le monde musulman. Il serait toutefois faux de s'imaginer que le Coran ait agi directement et exclusivement sur la formation de ces sociétés comme il serait inexact de penser qu'il n'ait pas eu d'influence. Il apparaît également certain de nos jours que ces versets semblent minorer le statut de la femme en islam soient encore régulièrement mis en exploitation par la gent masculine phalocrate toute à l'obsession du maintien de ses prérogatives culturelles, patriarcales, et millénaires.

Plus exactement encore, entre les us et coutumes des sociétés musulmanes et le Coran en tant que Message de Dieu, nous pouvons identifier une courroie de transmission principale le Hadîth et/ou ce que l'on nomme la Sharia. Ces deux organes sont en réalité prépondérants au point, bien souvent, de se substituer au Coran en notre compréhension et notre vécu de l'islam. De fait, Hadith ou Sunna, tout comme Sharia, sont conçus comme des explications didactiques du Coran et il était prévisible qu'ils puissent éclipser ce qu'ils étaient censés éclairer.

- Pour le besoin des démonstrations à venir nous admettrons donc que l'islam est composé de trois référents coordonnés que, pour faire simple, nous désignerons par : **Le Coran, la Sunna, la Sharia.**

Pour cette construction triangulaire, le Coran, la Sunna et la Sharia, l'on admet généralement et en toute logique un double principe de hiérarchisation et de cohérence. En d'autres termes, le Coran ne peut être invalidé ou contredit par la Sunna ou la Sharia, tout comme la Sharia ne peut contredire la Sunna ; comme des éléments censés découler les uns des autres ils sont nécessairement en harmonie. Conséquemment, le Coran est la référence opposable à tout hadîth, texte ou discours, en islam bien évidemment.[\[2\]](#)

Ainsi, s'il y a contradiction entre le Coran et la Sunna c'est alors que le hadîth en question est soit une pure fabrication soit que l'on n'en comprend pas l'énoncé de

l'un ou de l'autre. S'il y a contradiction entre le Coran et un docte, qu'il soit exégète ou juriste, c'est alors que cet homme a tort ou que l'on ne comprend pas le Coran sur ce point précis.

Concrètement, le chantier que nous avons ouvert sous l'intitulé : **Egalité des hommes & des femmes** nous donnera l'occasion de vérifier l'efficacité probante et conclusive de cette organisation des données de l'islam. Il ne s'agira donc pas de théoriser mais de montrer combien il est nécessaire de savoir classifier et agencer les informations constitutives de nos croyances ou connaissances qualifiées en vrac d'islamiques ou pire d'islam. En réalité, il n'y a pas d'analyse possible, c'est-à-dire de réflexion, sans une critique rationnelle et éclairée exercée en l'édifice **Coran, Sunna, Sharia**.

• En application, ou bien le Coran stipule la supériorité de l'homme sur la femme et par voie de conséquence l'infériorité de la femme par rapport à l'homme ou, à l'inverse, il affirme leur égalité totale et intrinsèque^[31] :

– Dans le premier cas il sera donc logique de trouver des hadîths du Prophète parfaitement misogynes ou machistes et il sera alors cohérent que les Doctes de l'islam aient inscrit dans le Droit cette infériorité de l'espèce féminine.

– Dans le cas contraire, aucun de ces hadîths n'a de logiques raisons d'être retenus. Les juristes musulmans les mettant à l'œuvre pour une Sharia s'opposant alors au Coran pourraient être poursuivis pour usage de faux. Tout du moins, leurs points de vue ne reflètent-ils alors que leurs propres idées sur la question et non point la vérité coranique.

En illustration, et au vif de notre sujet, il n'y a aura qu'à considérer quelques hadîths fort connus qui nous sont régulièrement rappelés, nous pouvons citer sans peine les suivants :

Le Prophète a dit : « *Si la malchance existe en quelque chose c'est en la femme, la maison et le cheval.* »

Le Prophète a dit : « *Je n'aurais rien laissé après moi d'épreuve plus mauvaise pour l'homme que les femmes.* »

Le Prophète a dit : « *Un peuple qui accepte qu'une femme le dirige ne pourra connaître la réussite.* »

Le Prophète a dit : « *J'ai vu que la majorité des hôtes du Paradis étaient les pauvres et que la majorité des hôtes de l'Enfer étaient les femmes.* »

Le Prophète a dit : « *Que l'un d'entre vous ne fouette pas sa femme comme l'on fouette un esclave et ensuite s'unisse à elle à la fin du Jour.* »

Le Prophète a dit : « *Lorsque un homme invite au lit sa femme et que celle-ci se refuse, alors les Anges la maudissent jusqu'à l'aube.* »

Le Prophète a dit : « ... *La majorité des hôtes de l'Enfer sont des femmes et, ce, du fait qu'elles auront été ingrates envers leur mari...* »

Le Prophète a dit s'adressant aux femmes un jour d'Aïd : « ... *Je n'ai rien vu d'autre parmi les êtres faibles en intelligence et en religion qui soit plus à même de faire perdre la raison à un homme fort résolu qu'une femme. Et en quoi sommes-nous faible en religion et en intelligence – demandèrent-elles – ? Il répliqua : Le témoignage de la femme ne vaut-il pas la moitié de celui de l'homme ?* » Elles acquiescèrent. Il dit : *Cela provient bien de leur infériorité en intelligence. Il ajouta : Une femme ayant ses règles ne doit-elle pas s'abstenir de prier et de jeûner ? Elles acquiescèrent. Il dit : Cela provient bien de leur infériorité en religion.* »[\[4\]](#)

Pour le moins, voilà qui a le mérite d'être clair. Ces propos présentent sans ambages une image de la nature et de la fonction de la femme en adéquation avec les fonds culturels populaires musulmans ; cultures passées mais aussi encore nettement pesantes y compris sur la liberté de pensée et d'être des nouvelles générations. La femme, en ces hadîths, retrouve son statut de demi-être, créature vouée à l'Enfer elle est tentatrice, fardeau et épreuve pour l'homme, diminuée de moitié en intelligence et religion, elle ne peut donc qu'être asservie à la mâle puissance du sexe fort. Sans son protectorat elle n'est rien de bon.

Mais, n'allons pas croire que nous soyons face à des hadîths faibles ou apocryphes, de ces machinations textuelles destinées à ternir l'image du Prophète ou à induire les musulmans en erreur, quelques œuvres du Malin en quelque sorte. Détrompons-nous, ces sept hadîths que l'on entend trop souvent sonner en prêche ou grincer dans les chaumières sont tous extraits du **Sahîh de Al Bukhârî**, la référence.

Il nous faudrait donc considérer que ces paroles ont toutes été prononcées par notre Prophète ! Outre qu'elles énoncent l'insupportable, il nous est aisé de constater qu'elles s'opposent, plan par plan, aux sept niveaux d'égalité coranique homme/femme ; nous sommes présentement fort loin de l'idéal mis à jour à la lecture du Coran.

En ces hadîths, la sentence en arabe est brève, tranchante, facile à mémoriser et à transmettre et, à l'évidence, conçue pour constituer une ligne dure et efficace, la femme infériorisée au service de l'homme. Si le Prophète, l'homme le plus au fait de la vérité divine, nous a enseigné ces sagesses c'est qu'il s'agirait là d'une vérité « quasi » révélée. Le glissement n'est pas ici seulement sémantique mais correspond à l'idée moyenne qui structure le monde musulman, la Sunna a même valeur que le Coran, elle lui est même concrètement supérieure car les hadîths disponibles sont

plus aisément accessibles, c'est-à-dire faciles à comprendre, que le texte coranique et répondent de plus directement aux questions que se posent les gens.

Le Coran, lui, nous pose des questions, il nous interpelle, autre rigueur pour une autre éthique.

Conséquemment, ces « hadîths » authentifiés, sahîh, nous les connaissons tous. Et nombreux sont ceux qui, ne pouvant se résigner à une telle caricature, se sont efforcés de les « *interpréter* » favorablement ou de les oublier en leur relation avec l'autre féminine, notre mère, notre sœur et notre épouse. Ces discours « modernistes » sont bien en place, nous les connaissons tous, et l'interprétation a dû déployer des trésors de rhétorique pour qu'en ces hadîths le respect l'emporte malgré tout sur le mépris. Alors, croyantes en tête, nous argumentons du fait que l'islam fait grand cas du respect de la femme, son Prophète n'a-t-il pas dit : « *Le Paradis est aux pieds de vos mères* » ou « *Le meilleur d'entre vous est celui qui est le meilleur envers ses femmes, et je suis le meilleur d'entre vous en la matière.* »

Nous plaidons ensuite que la présence de hadîths authentifiés en opposition avec ce noble message prophétique doit être comprise autrement, que l'on ne doit pas à des viles fins les déplacer de leur contexte, qu'il nous faudrait les historiciser. Ainsi, sous un autre aspect, ces hadîths n'exprimeraient-ils au fond qu'une reconnaissance de la fragilité de la femme, de sa féminité en quelque sorte, et nous ne devrions pas alors confondre en intention la protection et l'enfermement. L'on insiste ensuite par le *a contrario* en rappelant que l'Occident exploite la femme et l'expose alors que l'islam l'honore de sa bienveillance, etc. la dialectique sera ici à l'œuvre pour une noble tâche...

Mais, d'autres, nous le savons pertinemment et ne pourrons le nier, saisissent l'aubaine littéraliste et maintiennent à leur unique profit la chaîne du malheur asservissant la femme, non pas en Islam mais chez les musulmans, tant il est vrai qu'il est plus facile d'être en ce cas un homme qu'une femme... Combien d'elles se soumettent alors au nom de la conformité à la culture de nos sociétés comme au nom d'une prétendue conformité avec la parole et le modèle prophétique, au nom de la foi, au nom de Dieu !

Mais comment accepter l'inacceptable ? Faudrait-il que nous apportions encore d'autres hadîths du Prophète qui soutiendraient l'égalité et le respect des hommes et des femmes mais alors nous aurions des textes prophétiques en opposition ! Et, quand bien même, ne pourrait-on pas alors mentionner le célèbrissime hadîth : « ... Si j'avais dû ordonner que l'on puisse se prosterner pour un autre que Dieu j'aurais ordonné à la femme de se prosterner pour son mari. » **L51** et il saurait encore possible d'allonger la liste en pour ou en contre.

Ce phénomène de contradiction est suffisamment fréquent à l'intérieur des corpus de hadîths pour que, ne pouvant remettre en cause l'authenticité de ces hadîths

divergents, puisque se serait remettre en cause le principe même de la collecte et de la sélection du Hadîth, bien des esprits classiques aient fait assaut d'imagination afin de chercher à les rendre compatibles les uns les autres. Il existe ainsi une discipline de conciliation des contraires dans le Hadîth[6] mais, à vrai dire, seuls les yeux de la foi peuvent valider de tels argumentaires généralement aussi peu rationnel et probants qu'ils sont apologétiques.

Bien que de telles intentions puissent être sous certains aspects louables, jusqu'où et jusqu'à quand les croyantes et les croyants devront-ils défendre l'indéfendable ? Ces textes, ces sept hadîths par exemple, sont tous extrêmement explicites et leur sens obvie ne souffre pas d'ambiguïté. Au demeurant, la majorité des ulémas ou des prêcheurs qui les utilisent en font usage en ce sens là et non point en une de ces subtiles lectures édulcorante que nous pourrions en donner.

En définitive et en toute objectivité, lorsqu'on confronte le Coran et la Sunna il convient de poser, sans passion, la problématique suivante :

- 1- Le Prophète peut-il avoir prononcé des paroles en opposition ne serait-ce qu'avec un seul verset du Coran ?
- 2- Le Prophète peut-il se contredire lui-même sur des points aussi importants que le statut ontologique et religieux des êtres ?
- 3- Si l'on admet que le Prophète ait pu commettre de tels écarts de rigueur en ces énoncés alors quel crédit accorder à l'ensemble de ses propos, la Sunna ?
- 4- Si la Sunna s'oppose au Coran quelle valeur a ce système de référence ?
 - A la première interrogation nous avons déjà répondu que cela ne pouvait s'admettre.
 - A la deuxième, nous pensons en toute rigueur qu'un homme de la dimension du Prophète ne peut commettre de telles erreurs.
 - De la troisième nous comprenons que des « textes » s'opposant à la fois au Coran et à des hadîths du Prophète eux-mêmes en conformité avec le Coran ne peuvent validés. C'est-à-dire qu'il serait incohérent d'admettre que le Prophète ait pu les prononcer.
 - De la quatrième nous devons conclure que la seule Sunna qui puisse avoir de la valeur est celle que l'on expurgera de certains « textes » au nom de la raison coranique et non pas uniquement en fonction de la seule valeur technique des chaînes de transmissions.

Au final, si des « textes » dont le sens est contraire à celui du Coran se trouvent consignés en des corpus de hadîths authentifiés c'est qu'ils ont « bénéficié »

d'erreurs techniques les ayant maintenus en ces ouvrages spécialisés. Conclusion rationnelle qui ne préjuge en rien de l'intention des auteurs réels de ces documents et de ces hiatus.

Voilà ce qui, de notre point de vue et en saine logique, permet de conserver un équilibre rationnel entre le croire et le penser. Le critère de l'Islam est le Coran, et la Sunna, tout comme le développement technico-juridique dit Sharia, ne possèdent pas le statut de vérité intangible révélée. Ainsi donc, la Sunna, c'est-à-dire un ensemble de textes transmis d'homme à homme, devrait-elle être conforme à la raison coranique et, d'autre part, rien ne devrait imposer que la raison humaine soit en obligation de capituler face au non-sens, à la contradiction, à la perte de sens, à l'injustice, à l'impensable.

Nous devons l'entendre à sa juste signification, bien trop de ces « textes » transmis reflètent abusivement les mentalités qui les ont vu naître et ne peuvent à l'heure actuelle être défendus. Mais, et ce point est capital, cette nécessaire sélection ne peut être établie au nom de critères quelconques estampillés « modernité », « réformisme » ou autres visions personnelles. Le modèle, le référentiel, qui doit être ici mis en action est le seul Message coranique compris par et pour lui-même,

le Hadîth se juge donc à la lumière du Coran.

Corollairement, ce n'est point le Hadîth qui donne sens au Coran mais bien le Coran qui donne sens au Hadîth.

Rien en cette démarche solide et cohérente ne cherche à opposer comme imposer une culture à une autre ou un temps à un autre. Le Message du Coran est universel et intemporel, il est ontologiquement le critère absolu à l'aune duquel nous devons juger de la Sunna comme de tout avis émis par des musulmans, nous y compris et en premier chef bien évidemment. Par souci de précision, nous ajouterons que cela n'a de sens, bien évidemment, qu'en notre seul domaine religieux. Il nous faut donc apprendre à hiérarchiser l'information alors que jusqu'à présent nous apprîmes l'information de la hiérarchie. De ce point de vue là, tout être est libre et responsable en sa religion comme il est responsable devant Dieu de ses actes propres.

- Enfin, tout aussi logiquement, l'ensemble de ce qui précède en matière de hiérarchisation Coran/Sunna impose que le Coran possède aussi une cohérence interne. Ce point essentiel il l'atteste par lui-même : **“Ne méditent-ils donc pas le Coran ? S'il avait été d'un autre que Dieu ils y trouveraient de nombreuses contradictions” S4.V82.** Conséquemment, si à la lecture du Coran il semble y avoir contradiction entre deux parties, c'est alors qu'une des deux parties, ou les deux, ne sont pas lues correctement.

Puisque nous avons démontré en notre article précédent que des dizaines de versets attestaient sans difficultés ni ambiguïté aucunes de l'égalité des hommes et des

femmes tant ontologiquement, religieusement, que socialement, cela suppose comme implique qu'aucun autre verset ne puisse inférer de la supériorité ou de l'infériorité de l'un ou de l'autre par rapport à l'un ou l'autre. Par voie de conséquence, puisque le Coran est un tout non négociable, tout verset qui attesterait d'une diminution ou d'une violation de ce principe d'égalité ne semblerait avoir un tel sens que du fait que nous ne comprenons pas sa signification réelle.

Le Coran, nous l'admettons tous comme un salubre et rigoureux postulat, est Message de justice et d'équité. A l'inverse donc, le Coran ne saurait être le vecteur de l'injustice et de l'iniquité. Ceci est un fait de raison, ce n'est pas un pensé de foi. Un croyant comme un non-croyant ne peuvent accepter que le Coran, ou toute autre Ecriture dite Sacrée, ou tout autre texte, puissent enseigner le mal et la discrimination. Ainsi, lorsque un de ces textes dits "Sacrés" – que cinq milliards d'êtres humains consultent – s'écarte de cette claire voie deux possibilités rationnellement envisageables :

1- Le texte est authentique, c'est-à-dire considéré comme émanant de Dieu, mais nous ne le comprenons pas correctement.

2- Le texte n'est pas authentique, il n'est que le reflet de la main des hommes.

Nous concernant, c'est-à-dire spécifiquement le Coran, aux variantes près, le deuxième point est à écarter, le postulat fondamental de cohérence textuelle s'affrontera donc à notre intelligence du dit texte. Ce rapport entre notre raison et le Coran sera donc nécessairement au cœur de nos réflexions exégétiques. Nous nous donnerons par conséquent l'occasion dès les prochaines parutions d'examiner concrètement cette problématique par l'étude de versets dits « *sensibles* » tels ceux relatifs à la possibilité pour l'homme de frapper sa femme ou ceux attribuant aux femmes la moitié en héritage ou en témoignage. Car, enfin, à les entendre, **la femme ne serait pas la moitié de l'homme mais bien la moitié d'un homme !**

[1] Cf. Egalité des hommes & des femmes 2.

[2] Ceci vaut, bien évidemment, pour les hadîths en rapport avec un sujet coranique. Dans le cas contraire, l'approche du rapport Coran/Hadîth devra être articulée différemment.

[3] Notons qu'il serait inconcevable de supposer que l'on puisse imaginer l'infériorité de l'homme par rapport à la femme...

[4] Le mot **naqṣ** peut se traduire par : *diminution, défaut, manque, décroissance*, autant de notions s'exprimant en français en le terme *infériorité*, sauf à vouloir « euphémiser » le texte de ce hadîth.

[5] Hadîth rapporté par At-Tirmidhî, Ibn Hanbal, Ibn Mâjah et d'autres. Classé hasan sahîh. Bien sûr, ce hadîth est au conditionnel et possède un contexte qui en précise le sens bien plus rhétorique que réel, mais toutes ces précautions techniques et oratoires ne lui retirent guère que, concrètement, il soit bien trop souvent cité pour attester au nom du Prophète et de l'islam que la femme n'est pas, pour le moins, l'égale de l'homme... Devrais-je remercier Dieu de ne pas m'avoir fait femme !

[6] Ainsi, par exemple, Ibn Qutayba [In : ta'wîl mukhtalif al hadîth] nous légua-t-il en la matière un brillant exercice de style mais sans guère pouvoir convaincre par une argumentation solide ou construite.

Dr Al 'Ajamî

Source : Oumma.com